



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2019



Sur convocation de son Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Annuelle de l'Association des Parents d'élèves de l'Externat Sainte Jeanne d'Arc de Sceaux s'est tenue le jeudi 26 septembre 2019 dans les locaux du collège.

Les statuts et l'ensemble des documents comptables et financiers ont été déposés pour consultation sur le bureau.

Les feuilles de présences ont été dûment émargées par les membres présents en leur nom propre et en qualité de mandataire suivant pouvoirs détenus et présentés.

Monsieur Franck FARIGOUL, Président, a déclaré l'assemblée ouverte à 19h30.

Madame Aude de GRAAF a accepté de tenir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Laure TEXIER et Monsieur Armand NGASSA ont accepté de tenir les fonctions d'assesseur.

PREALABLES

Représentativité

Monsieur Franck FARIGOUL précise à l'assemblée qu'après comptage des signatures sur les feuilles de présence, le nombre de familles présentes ou représentées s'élève à 40 sur un total de 781 familles adhérentes.

Le taux de représentativité correspondant donc à 5,12 %.

L'APEL remercie les familles présentes, Madame Leprince, chef d'établissement Ecole et Monsieur Gautier, Chef d'Etablissement Collège, pour leur présence à cette Assemblée générale.

Intervention de madame Leprince chef d'établissement école

Madame Le Prince indique que la rentrée s'est déroulée sans difficulté. Il y a 520 élèves à l'école cette année repartis en 5 classes de maternelle et 10 classes élémentaires. Elle précise que les travaux sur l'école ont bien avancé avec notamment une redistribution des classes (maternelles), des nouvelles fenêtres à l'étage pour les classes de CM et une nouvelle bibliothèque. D'autres travaux se dérouleront toute l'année pendant les vacances scolaires incluant l'agrandissement du réfectoire.

Madame Leprince remercie l'APEL pour la collaboration fructueuse de l'année dernière et notamment pour sa participation à l'achat de nouveaux matériels pour l'école (TBI et ordinateurs).

Elle précise être toujours prête à vivre des moments conviviaux avec les parents et l'association de parents d'élèves et apprécie cette collaboration mutuelle.

Intervention de monsieur Gautier, chef d'établissement collège

Monsieur Gautier remercie à son tour l'APEL pour sa collaboration aux fonctionnements et aux projets de l'établissement avec un accent mis sur la participation essentielle de l'association pour l'aide au financement des voyages pour les familles en difficulté.

Il indique l'effectif du collège reste très homogène avec 605 élèves répartis de manière équivalente sur les 4 niveaux. Il précise que l'équilibre est aussi présent concernant les groupes de langue. Il regrette de n'avoir pu ouvrir une classe de grec pour la seconde année consécutive mais précise ne pouvoir le faire dès lors qu'il y a moins de 7 élèves demandeurs. Il proposera cependant à nouveau cette option l'année prochaine.

Concernant les travaux du collège, Monsieur Gautier indique que plusieurs travaux ont pu être finalisés (fenêtres du self du haut, appareils de cuisson et de réfrigération, acquisition d'une imprimante 3 D en technologie, augmentation du nombre de casiers disponibles (+ 10 %), augmentation du nombre d'ordinateurs portables). Il souhaite pour la rentrée 2020 l'acquisition d'une mallette de langue même si c'est un matériel coûteux (5 000 € la mallette) et indique qu'est prévue à terme la réfection du gymnase et de la cantine.

Le Président de l'APEL remercie les chefs d'établissement pour leur participation et intervention.

Monsieur Franck FARIGOUL, Président, a ensuite présenté le rapport moral de l'Association qui sera soumis aux votes des membres présents ou représentés pour quitus à donner ou à rejeter, intégrant le montant et l'utilisation des cotisations, une présentation des statuts et du rôle de l'APEL.

Pour mémoire, il a été rappelé que le rôle de l'APEL comportait :

- Une mission d'accueil des nouvelles familles
- Une mission de représentation des familles notamment au sein des différentes commissions annuelles
- Une mission d'information
- Une mission d'animation (forum des métiers, soirée astronomie, marché de Noël, fête de l'établissement, conférences parents, messes de rentrées et de fin d'année...)

Monsieur Franck FARIGOUL a ensuite notamment présenté les projets d'Etablissement auxquels l'APEL a participé (financement de matériel, sorties, conférences, livrets secours, casiers...) outre la mission solidarité entraide.

Monsieur Franck FARIGOUL, Président, a ensuite présenté le rapport financier de l'Association qui sera soumis aux votes des membres présents ou représentés pour quitus à donner ou à rejeter.

VOTES EN SEANCE

Rapport moral : adopté à l'unanimité et quitus donne au conseil à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Rapport financier : adopté à l'unanimité et quitus donne au conseil à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Compte tenu de l'absence d'évolution depuis plusieurs années en dépit d'une diminution de la part restant sur l'établissement, le Président propose un vote sur l'augmentation de la subvention APEL de 1 € soit un passage à 22 € par famille pour l'année 2020/2021.

Vote : Contre 0 ; Abstention : 2

Proposition adoptée à la majorité.

ELECTIONS ET RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL

- 1) Compte tenu des départs consécutifs au changement d'établissement des enfants de certains membres du Conseil, à des démissions enregistrées pour raisons personnelles ou à des fins de mandats, huit postes de membres du conseil d'administration de l'APEL SJA sont à pourvoir.

LES CANDIDATURES RECUES SONT :

- **Madame Habiba GUIFFAULT**
- **Madame Anne Sophie CUNY**
- **Madame Angèle LUCAS**
- **Madame Paola RODRIGUES**
- **Monsieur Armand NGASSA MAFIMBA**

Chaque candidat a été invité à se présenter à l'assemblée.

Le Président a ensuite soumis la candidature de chacun d'eux au vote de l'assemblée.

Aucune voix « contre » et aucune « abstention » n'ont été formulées.

CHACUN DES CANDIDATS A DONC ETE ELU A L'UNANIMITE

DES MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES

A l'issue de ce dernier vote, Monsieur Franck FARIGOUL a précisé aux membres présents que le procès-verbal correspondant serait mis en ligne sur le site de l'association à l'adresse suivante : [http : //www.apel-jeanne-d-arc-sceaux.fr/](http://www.apel-jeanne-d-arc-sceaux.fr/)

La séance est levée à 21h30

Monsieur Franck FARIGOUL

Président

Madame Laure TEXIER

Assesseur

Madame Aude de GRAAF

Secrétaire de séance

Monsieur Armand NGASSA

Assesseur

